Wallonie intérieur SPW

Matinée d'échanges - 13 octobre 2023 - Parlement de Wallonie

ÉLECTIONS LOCALES DU 13 OCTOBRE 2024
DES ÉLECTIONS POUR TOUS

À un an des élections locales, le ministre des pouvoirs locaux, Christophe COLLIGNON et le SPW Intérieur et Action sociale lancent le compte à rebours et vous convient à une matinée de réflexion dédiée aux mesures favorisant l'exercice du droit de vote. Les échanges seront animés par Julie MORELLE, journaliste à la RTBF.

8h15-9h10	**Accueil - Petit-déjeuner**
9h10-9h30	**Introduction par André FREDERIC, président du Parlement wallon**
9h30-10h10	**Comment encourager la participation électorale ?** • **Des solutions pour limiter l'absentéisme électoral par Jean-Benoît PILET, professeur à l'Université Libre de Bruxelles** • **Ce que nous disent les votes blancs et nuls par Jérémy DODEIGNE, professeur à l'Université de Namur**
10h10-11h00	**Table ronde 1 - La participation électorale des jeunes** • **Anne-Emmanuelle BOURGAUX, professeure à l'Université de Mons** • **Eloïse CHOPIN, directrice d'InforJeunes**
11h00-11h15	**Pause-café**
11h15-12h00	**Table ronde 2 - Tous aux urnes : des actions en faveur de la participation** • **Valéry GOBLET, directeur de la maison de repos « La Maison de Mariemont »** • **un représentant du Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles (à confirmer)** • **Farid NAGUI, directeur du DISCRI**
12h00-12h20	**Conclusion par Christophe COLLIGNON, Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville**
12h20-14h00	**Lunch**

Informations pratiques :

Où ? Parlement de Wallonie, Bâtiment Saint-Gilles, 1 Rue Notre-Dame - Namur
Quand ? Le vendredi 13 octobre 2023, de 8h15 à 14h00
Inscriptions ? evenements.interieur.social@spw.wallonie.be avant le 6 octobre 2023. Pour des raisons de sécurité, l'inscription est obligatoire. Le nombre de participants est limité à 120 et à 2 représentants par organisation. En cas de désistement, merci d'en informer la *Cellule Événements* de manière à octroyer un droit d'accès à une autre personne. Le jour de l'événement, veuillez vous munir de votre carte d'identité. La séance sera enregistrée et disponible sur les outils de communication du SPW IAS.